

*FICHE : n°1 - Démographie: où est le problème ?
(vivons nous trop longtemps?)*

Pour tenter d'expliquer que le système de retraites mis en place en 1945 – 1950 n'est plus viable les compagnies d'assurances, les banques, le MEDEF et tous ceux qui les servent nous présentent l'avenir sous les pires auspices : en 2040 il y aura trop de vieux en France et les actifs ne pourront plus, et ne voudront plus financer des retraites du niveau actuel . Des rapports « d'experts » sont utilisés pour donner une apparence scientifique à ce discours. En France au cours des dernières années, c'est le rapport du commissaire au plan CHARPIN remis au Premier Ministre au printemps 1999 qui a donné le ton. Il s'alarme notamment des nombreux départs en retraite liés à la génération dite du « baby boom » de 1945 – 1950. Il faut tout de suite noter que dans tous les pays les systèmes de retraites ont été attaqués, même dans les pays qui ont des situations démographiques très différentes (ainsi, les pays d'Amérique latine n'ont pas connu d'accélération des naissances liée au retour des prisonniers de guerre !).

1) La difficulté de faire des prévisions :

Le rapport Charpin repose sur des estimations de ce que sera la population de la France en 2040 et du ratio qu'il y aura alors entre le nombre de personnes en âge de travailler (20 ans / 59 ans) et le nombre de personnes de plus de 60 ans.

- **Il n'est pas sérieux de prétendre savoir aujourd'hui ce qu'il en sera réellement de la démographie de la France en 2040.** Pour s'en convaincre, il suffit de reprendre les prévisions faites en 1945 par les démographes sur ce que devait être la France en 2000, et de comparer avec la réalité.
- Il est incontestable que les personnes nées entre 1945 et 1960 auront 60 ans entre 2005 et 2020. Avec un âge de départ à la retraite fixé à 60 ans, ces personnes deviendraient donc retraitées entre 2005 et 2020. Et il est incontestable que les enfants nés entre 1985 et 2000 atteindront l'âge de 20 ans entre 2005 et 2020. Il est donc exact qu'on peut connaître aujourd'hui les évolutions du ratio entre les personnes de 20/ 59 ans et les personnes de plus de 60 ans pour la période 2005/2020.

Le nombre de personnes de plus de 60 ans par rapport au nombre de personnes de 20 ans/59 ans va sensiblement augmenter, et pour plusieurs raisons :

- ~ de nombreuses personnes vont atteindre l'âge de 60 ans (celles dites en France de la génération du "baby boom"),
- ~ les personnes de plus de 60 ans ont une espérance de vie qui progresse,
- ~ les jeunes qui vont atteindre l'âge de 20 ans sont relativement moins nombreux.

Mais une multitude d'autres facteurs interviennent qui montrent les difficultés de prévisions sérieuses :

- ~ l'indice de fécondité. Le nombre d'enfants par femme est par ailleurs lui-même dépendant de nombreux éléments ;
- ~ le solde migratoire. Il est difficile de savoir dans quels sens se feront les flux migratoires dans 20 ans, combien de Français iront vivre et travailler à l'étranger, et combien d'étrangers viendront vivre et travailler en France. D'ores et déjà, d'autres démographes estiment que l'économie française manquera de main d'oeuvre dans quinze ans et qu'il faudra faire appel à une main d'oeuvre étrangère ;
- ~ la construction européenne. Il est possible que dans les prochaines décennies des solidarités se mettent en place entre les pays de l'Union Européenne, laquelle n'aura certainement plus la configuration actuelle. Ceci changerait aussi fortement les rapports démographiques.



2) Si nous faisons des prévisions, essayons de prendre tout en compte :

- Les actifs, qui créent des richesses, doivent prélever une partie de leurs ressources au profit de l'ensemble des inactifs (et aussi pour financer les dépenses publiques, rémunérer les rentiers et les actionnaires, etc...).
- **C'est donc plutôt le nombre global "d'actifs réels" au nombre global "d'inactifs réels" qu'il faut comparer.** Les "inactifs" seront les retraités (plus nombreux), mais aussi les jeunes (qui eux seront moins nombreux), les chômeurs, les femmes "au foyer", les handicapés, les rentiers, etc...

En 2003, avec 12 % de chômage, un inactif supporte 0,43 retraités, 0,13 chômeurs et 0,54 jeunes. Avec un chômage qui resterait à 12 %, l'évolution démographique conduirait à ce qu'un actif supporte en 2040 0,80 retraités, 0,14 chômeurs et 0,52 jeunes. Mais si le chômage diminue de 0,2 % par an, il devra supporter 0,72 retraités, 0,03 chômeurs et 0,47 jeunes, soit approximativement le même nombre d'inactifs qu'en 1998.

- **Le taux de chômage, et le nombre d'emplois : des éléments essentiels.**

L'hypothèse de base du rapport Charpin c'est un taux de chômage de 9 % en 2040. C'est bien la confirmation que le maintien d'un taux de chômage important paraît nécessaire à tous les "décideurs". Aujourd'hui c'est le niveau élevé du chômage qui fait pression sur les salariés ayant encore un emploi. C'est par ce chômage de masse que les employeurs peuvent obtenir plus facilement de la part des salariés, plus de productivité, avec des salaires réduits, et des conditions de travail et d'emploi dégradées.

En nous annonçant aujourd'hui qu'il y aura un taux de chômage important en 2040, ces mêmes "décideurs" veulent prouver que les "actifs" ne pourront pas subvenir aux besoins des "inactifs". Il est évident qu'en continuant de comprimer de plus en plus la masse salariale (diminution des salaires, maintien du chômage, etc) on rend de plus en plus difficile tout financement assis sur la masse salariale (retraites par répartition, mais aussi Sécurité Sociale-maladie, etc).

- De toute façon, la vraie question n'est pas celle du nombre de "jeunes" comparé au nombre de "vieux", sinon dans les pays d'Amérique latine et en Afrique du Nord il n'y aurait pas de problèmes pour les retraites et les retraités.

La seule question, c'est l'équilibre entre deux masses financières :

- ce qui est prélevé à un moment sur la richesse produite,
- ce qui versé aux retraités pendant le même moment.

Le fait qu'il y ait plus "d'actifs" par réduction du chômage n'est pas à lui seul suffisant pour réduire la question d'un éventuel déséquilibre du financement de retraites dont le financement repose sur la masse salariale : si les salaires nominaux sont réduits, si la part affectée globalement aux salaires dans la répartition du PIB n'est pas augmentée, rien n'est réglé.

- **Plus que le "nombre de personnes actives", c'est le montant des richesses produites qui est important.**

Si on veut comparer 2040 et 2000 il faut aussi **prendre en compte la productivité du travail** en 2000 et la productivité du travail en 2040. Il est probable qu'entre 2000 et 2040 la productivité continuera de croître, de même que le PIB.

Exemple pour comprendre : en 1950 en France 4 millions de cultivateurs nourrissaient difficilement 40 millions d'habitants. En 2003, en France, 800 000 agriculteurs nourrissent 60 millions d'habitants, il y a des terres en jachère, des exportations, des excédents et des surplus !. Des "experts" auraient annoncé aux Français de 1950 qu'en 2000 ils seraient 60 millions, et qu'il n'y aurait que 800 000 agriculteurs, la population aurait stocké des conserves... ou engagé des plans d'épargne !

En 2040, la productivité de chaque actif sera fortement supérieure à ce qu'elle est aujourd'hui ; et le PIB global du pays sera plus important.

Les possibilités de financement des retraites dépendront certes du nombre de retraités qu'il faudra servir, mais aussi d'une multitude d'autres facteurs dont, essentiellement, le niveau des richesses.

En quarante années, de nombreux éléments vont certainement évoluer : nouvelles innovations technologiques ; apparition de nouvelles activités et de nouveaux métiers ; développement de nouveaux besoins humains, sociaux, économiques, culturels, environnementaux, etc. ; évolutions dans les genres de vie, dans la place du travail salarié dans la vie des gens ; modifications au sein de l'Union Européenne et dans les relations internationales ; changements dans les flux migratoires ; etc.

La démographie n'est qu'un des éléments à prendre en compte ; tous les autres vont aussi interférer.

La réponse la plus sérieuse est certainement d'avoir une politique volontariste de croissance et de justice sociale et d'améliorer les outils du débat démocratique (informations économiques, sociales, etc. ; lieux d'analyse pour le débat public, etc.).

L'allongement de l'espérance de vie de chacune et de chacun n'est pas une catastrophe : à nous d'en faire du bonheur en plus, des choix de vie nouveaux, des solidarités également nouvelles.